

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 06 Août 2001 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

104-2001

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

105-2001

**ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que le procès-verbal de la séance  
régulière du 03 juillet 2001 est adopté tel  
que présenté.

ADOPTE

106-2001

**DÉMISSION DE MONSIEUR RÉAL FECTEAU - POMPIER**

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Réal  
Fecteau, pompier, pour remettre sa démission  
comme pompier volontaire.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que le Conseil Municipal accepte  
la démission de Monsieur Réal Fecteau, comme  
pompier volontaire, et profite de l'occasion  
pour le remercier au nom de toute la  
population de Saint-Victor pour ses trente  
années de services rendu à la Municipalité de  
Saint-Victor.

ADOPTE

107-2001

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - CROISÉE DES  
CHEMINS**

ATTENDU la demande d'aide financière de la  
Fondation de la Croisée des Chemins.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor participera pour un montant de 500,00 \$  
en guise de participation financière à la  
Fondation de la Croisée des chemins.

ADOPTE

Madame Jeannine Patry quitte son siège à 21h20.

108-2001

**RUE VEILLEUX - RÉPARATION**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu que la Municipalité répare les entrées en asphalte, tel qu'elles étaient avant le début des travaux, soit d'un côté à partir de chez Madame Alice Veilleux (282 rue Veilleux) jusqu'à Monsieur Marcel Pomerleau, inclus (292 rue Veilleux) et de l'autre côté de la rue soit chez Madame Gaétane Veilleux seulement.

Pour le reste de la rue Veilleux chaque propriétaire devra être averti par écrit des travaux, des règlements municipaux qui concernent les travaux ainsi que les coûts approximatifs.

Monsieur le Maire exerce son droit de veto sur cette décision.

Après discussion il a été convenu que cette résolution soit rediscutée à une séance spéciale, qui devrait être au mois d'août 2001 ou à la séance régulière du 04 septembre 2001.

109-2001

**RÈGLEMENT NUMÉRO 31-2001**

Aux fins de donner un nom à la rue portant les numéros de lots 368-123, 369-2, 369-B-5, 370-10, 371-6 et 372-30.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la session tenue le 03 juillet 2001.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 31-2001 est adopté.

EN CONSÉQUENCE le conseil municipal de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit:

**ARTICLE 1** Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2** La rue portant les numéros de lots 368-123, 369-2, 369-B-5, 370-10, 371-6 et 372-30 portera le nom de : « **RUE INDUSTRIELLE DU BOISÉ** »

**ARTICLE 3** Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

**LE MAIRE**

**LA SECRETAIRE TRESORIER ADJ.**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**SYLVIE GROLEAU**

Madame Jeannine Patry reprend son siège à 21h43.

110-2001

**PROJET DE SUBDIVISION - ROMARO 2000 LTÉE**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 370 pour créer les lots 370-8 et 370-9, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, le 29 mai 2001 sous le numéro 3257 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

111-2001

**DEMANDE FÊTE DU 150 IÈME**

ATTENDU la demande du comité des Loisirs de Saint-Victor pour payer l'excédent des dépenses lors de la location du stade multifonctionnel pendant les fêtes du 150 ième.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor paiera le coût des dépenses lorsque le Comité du 150 ième prendra le stade pour leurs activités durant l'année 2002.

ADOPTE

112-2001

**DEMANDE D'ÉTUDE DE REGROUPEMENT**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande au  
Ministère des Affaires Municipales une étude pour un  
futur regroupement avec diverses municipalités.

ADOPTE

113-2001

**CHARIOT WESTERN - VENTE**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jean-Paul  
Bernard, à vendre le chariot, de l'ancienne  
municipalité du Village de Saint-Victor, qui servait  
lors des festivités western.

ADOPTE

114-2001

**ACHAT DE PORTE DE GARAGE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,

Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de demander à Monsieur André Paré, de St-  
Jules, de nous faire un prix pour l'achat et  
l'installation d'une porte de garage pour le garage  
municipal situé au 185 Rue Commerciale et une décision  
sera prise à la prochaine séance du conseil.

ADOPTE

115-2001

**TRAVAUX RANG 3 NORD**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, d'autoriser Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire,  
à prendre les procédures nécessaires pour faire faire  
la réfection du Rang 3 Nord à partir de chez Madame  
Jeannine Cloutier jusqu'à chez Monsieur Aurèle Bernard  
pour un montant approximatif de 30 000,00 \$.

ADOPTE

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, que les comptes suivants sont  
 approuvés et adoptés pour paiement :

743	Magasin Coop		356,00	\$
744	Téléphone St-Victor		715,83	\$
745	Hydro-Québec	1	132,76	\$
746	Transport Couture		75,23	\$
766	Télu Mobilité		187,60	\$
767	Telus		18,35	\$
768	Hydro-Québec		34,52	\$
769	Distribution Praxair		48,43	\$
800	Cogeco		51,40	\$
799	Teletech	1	130,06	\$
801	Groupe Commerce		500,00	\$
804	Bar Chez Jessie		910,17	\$
805	Ferme Fernand Plante		155,28	\$
806	Dépanneur Doyon		44,62	\$
807	Magasin Coop		774,70	\$
808	Pompes Couture		100,39	\$
809	Exc. André Gosselin	70	581,41	\$
810	Alliance Coop		504,47	\$
811	Telus		34,45	\$
812	Pitneyworks		245,05	\$
813	Hydro-Québec		990,42	\$
814	Vêtements Profession		13,80	\$
815	Telvic Mobilité		33,85	\$
816	DEBB		96,62	\$
817	Trans. Adrien Roy et Filles	2	344,48	\$
818	Beauce Auto Accessoires		180,78	\$
819	Supérieur Propane		55,21	\$
820	Beton St-Ephrem	1	840,34	\$
821	Armand Lapointe Equip.		150,58	\$
822	Ind.ciment la Guadeloupe	8	553,88	\$
823	Marius Paquet		34,50	\$
824	Poulin Excavation	5	070,49	\$
825	Féd. des Municipalités		160,50	\$
826	Consultants FBG	2	340,54	\$
827	Garage Irenée Groleau		165,55	\$
828	Pavage Sartigan	22	946,29	\$
829	Hydraulique Service		182,63	\$
830	Hydro-Québec		165,64	\$
831	Hydro-Québec	5	140,62	\$
832	Formiciel		283,33	\$
833	M.R.C. Robert-Cliche	13	162,68	\$
834	Praxair		232,66	\$
835	Gaétan Jacques Electrique		59,76	\$
836	Municipalité de St-Martin		49,00	\$
837	Garage Gilles Roy		280,02	\$
838	Hercule Fortin Inc.		10,35	\$
839	Lou-Tec	3	672,44	\$
840	Pneus Beaucerons		64,70	\$

841	Commerçants de la Chaudière	17,30 \$
842	Cogemat	862,69 \$
843	Extincteurs Kaouin	49,46 \$
844	Cleanearth	53,29 \$
845	Garage Redmond	429,62 \$
846	Fecteau et Frères	96,62 \$
847	Gasden	310,02 \$
848	Les Editions FD	73,83 \$
849	Giroux et Lessard	41 495,71 \$
850	Isotech	1 285,98 \$
851	Festivités Western	347,99 \$
852	Christian Roy	20,00 \$

ADOPTE

117-2001

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du  
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LA SECRETAIRE TRESORIERE ADJ.**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**SYLVIE GROLEAU**